

Image not found or type unknown



Demande de naturalisation

Par **Diblacus**, le **19/02/2021** à **18:13**

Bonjour,

Je sers dans les rangs de la légion étrangère. J'ai initié une procédure de rapprochement familial qui n'a pas abouti. Cette situation a eu pour conséquence d'entraîner mon divorce d'avec mon épouse qui ne supportait plus la distance.

C'est naturellement qu'elle a obtenu la garde de 2 nos enfants mineurs.

Aujourd'hui, je souhaiterais accéder à la citoyenneté française.

Je souhaiterais savoir si ma demande aboutira vu que mes enfants résident à l'étranger.

Merci d'avance de votre réponse.